

La lettre



n° 25 avril - mai - juin 2005

www.lasaire.net

Laboratoire social d'actions d'innovations de réflexions et d'échanges

s o m m a i r e

● Editorial

● 8^{ème} Biennale Europe Travail Emploi :

⇒ Premier retour sur les débats

● Les nouvelles normes comptables

● Référendum : Comment promouvoir L'Europe sociale ?

é d i t o r i a l Faire grandir l'Europe

par Jean-Cyril Spinetta
Président de Lasaire

Nous n'échapperons pas à la mondialisation. C'est un défi pour l'Europe de parvenir, en dépit des élargissements successifs, à préserver son patrimoine social et à en faire partager la nécessité aux nouveaux entrants. Nous sommes convaincus, à Lasaire, que l'Union européenne ne peut pas être seulement un grand marché. L'Europe que nous voulons doit être un acteur majeur de la mondialisation en constituant une zone qui vienne contrebattre ses effets déstabilisants. Ce que nous cherchons tous, c'est le visage européen d'une mondialisation civilisée, c'est-à-dire régulée.

Il est incontestable que l'arrivée des dix nouveaux Etats membres a renforcé l'orientation libérale du processus européen, au point d'inquiéter les partisans d'une Europe soucieuse de maintenir les mécanismes de redistribution sociale qui en font jusqu'à présent l'originalité. Cette construction n'a pu se faire qu'avec les acteurs sociaux et les systèmes de relations sociales réaffirmés. Certes, les traditions nationales, les sensibilités collectives, les intérêts régionaux ne facilitent pas l'harmonisation tant souhaitée par certains esprits, un peu oublieux de la diversité constitutive de notre continent. Aussi, dans le projet de traité qui sera soumis à un référendum national, j'aimerais, pour ma part, souligner que bien des décisions requerront l'unanimité des voix européennes. C'est là un mécanisme qui devrait rassurer.

Quelle qu'en soit l'issue, il me semble que, pour faire droit à la fois à l'hétérogénéité de fait des Etats membres et à une véritable ambition européenne, la voie peut-être la plus conciliatrice entre ces deux exigences devrait nous conduire à faire émerger des noyaux durs de souveraineté partagée, cadre à l'intérieur duquel pourrait trouver ses marques un gouvernement économique doté de la panoplie complète des instruments de l'action. Sur ce chapitre, l'opinion publique peut être légitimement inquiète d'une certaine discordance entre nos 25 pays. C'est pourquoi, il y a là amplement matière pour une certaine forme de politique industrielle concertée à l'échelon européen. C'est là certes, une grande ambition, mais elle est, après tout, du même ordre que celle que nous avons déjà su réaliser, à l'étonnement du reste du monde, à savoir la création de la monnaie unique.

Il faut avoir confiance dans l'intelligence des Européens. J'ai en tout cas la conviction que nous autres Européens, sommes en mesure d'infléchir l'évolution des choses vers la préservation des grands équilibres sociaux, tout en nous maintenant dans le flux mondial de la croissance. Il ne faut pas voir le maintien du modèle social européen comme une concession mais comme un facteur central de cohésion et une des conditions essentielles à la réalisation de l'ambition européenne.

8^{ème} Biennale : Europe élargie et mondialisation

Premier retour sur les débats

La 8^{ème} biennale Europe travail emploi qui s'est déroulée à Lyon en janvier dernier, fidèle à sa tradition d'ouverture et de débat a permis des échanges approfondis et souvent contradictoires aussi bien en séances plénières qu'en ateliers et dans les deux forums organisés en partenariat avec FSE et 4D.

Quelques convictions partagées...

En ouverture du débat de la première séance, le Président, Jean-Cyril Spinetta, (PDG AIR France KLM) a tenu à rappeler quelques unes des convictions communes à tous ceux qui participent à cette rencontre. Le grand sujet de cette 8^{ème} biennale n'est-il pas de savoir comment l'Europe sera capable, en dépit de l'élargissement, de préserver son patrimoine social, d'en faire partager la nécessité aux nouveaux entrants et de le faire fructifier car l'UE est confrontée au défi de son élargissement à des pays dont les acquis dans le domaine social sont encore modestes. Première conviction, le modèle social européen repose, entre autre, sur cette volonté commune d'impliquer fortement les acteurs sociaux dans la définition des politiques économiques, parce que c'est un facteur de compétitivité pour les entreprises. Deuxième conviction, devant un phénomène de mondialisation qui s'affirme de plus en plus comme la toile de fond de l'économie mondiale, l'Europe politique doit et peut être le moyen pour conserver ces valeurs communes.

L'Europe telle qu'elle est....

Michel Aglietta (conseiller scientifique CPII) a introduit le débat de la première table ronde en soulignant l'urgence de mettre en place des régulations transnationales pour encadrer la mondialisation. Il a montré à quel point, l'UE occupait une place unique pour le faire dans l'échiquier mondial. Mais, pour cela, il faudrait mettre en place un gouvernement économique européen reposant sur des logiques de coopération macro-économique entre états, sur une mise en commun des capacités stratégiques des Etats pour constituer une puissance politique d'envergure globale. Or elle est dans l'incapacité de le faire car elle se heurte à la politique néo-libérale qui prône la concurrence mutuelle entre les nations européennes, la logique du chacun pour soi, mise en place par la Commission, soutenue par la Grande Bretagne et les nouveaux pays (et acceptée aussi par les gouvernements) qui annule toute possibilité de politique économique concertée.

Une Europe qui fait débat.....

Un débat vif a suivi son exposé avec Susan Georges (Vice-Présidente d'ATTAC) qui a déploré la dégradation du modèle social illustré par la directive Bolkestein sur la libéralisation des services (et son homologue, l'AGCS, accord général sur les services, en discussion à l'OMC) qui a pour effet de faire voler en éclat toutes les régulations édifiées avec les partenaires sociaux ; Alain Mérieux (Président de Biomerieux) qui a dénoncé les logiques financières de court terme qui viennent entraver les politiques industrielles et a appelé l'UE à lancer de grands projets mobilisateurs et subventionner, à l'instar des Américains, les investissements de recherche trop coûteux pour être engagés par des entreprises privées ; Josef Niemiec (CES) qui a rappelé la revendication adressée par le mouvement syndical européen à la Commission de mettre sur un pied d'égalité les normes sociales et les normes économiques (ce qu'elle refuse de faire). Il a rappelé que l'UE aurait mieux à faire en assurant la promotion de son modèle social plutôt que d'afficher un néolibéralisme qui n'a de cesse de réduire l'espace et le pouvoir de négociation des acteurs sociaux ; l'exemple des pays scandinaves apporté par Jorgen Ronnest (UNICE), a aussi mis en exergue le fait que la compétitivité

Extrait du message adressé par Jacques BARROT

Vice-Président de la Commission Européenne

Commissaire Européen aux Transports

à la 8^{ème} biennale Europe Travail Emploi

... Je tenais à vous dire tout l'attachement que je porte au travail de Lasaire. Nous avons besoin en France, en Europe, d'équipes de qualité, dont la réflexion intellectuelle, la capacité d'expertise économique et sociale se nourrit de contacts permanents avec les chefs d'entreprises, le tissu associatif, les collectivités territoriales. C'est ainsi que le "think tank" Lasaire produit des études qui font autorité.

J'ai noué avec le fondateur de Lasaire, Pierre Héritier, des relations de grande sympathie... et je continue à travailler avec lui, comme commissaire européen, sur le projet de liaison ferrée Saint Etienne/Aéroport de Saint Exupéry, qui me tient très à cœur.

Lasaire s'est également doté, avec Jean-Cyril Spinetta, d'un Président de très grande qualité, qui symbolise la France et l'Europe qui gagnent, dans cette synergie de la compétitivité et de l'esprit de dialogue social. C'est ainsi que l'Europe pourra peser de tout son poids dans une mondialisation que nous voulons humanisée, régulée par un modèle social auquel nous croyons, un modèle qui est profondément lié aux valeurs humanistes de l'Europe, qui est un facteur d'unité entre les peuples et également de réussite économique commune....

Je vous souhaite les échanges les plus fructueux, en vous assurant de toute ma sympathie.

de l'Europe serait profondément dénaturée si le dialogue social était amoindri. Le fait que ces pays ont su allier les plus hautes performances sur le plan technologique aux garanties sociales les plus avancées était bien là pour illustrer ce propos.

Quelle Europe ?...

JC Spinetta dans ses conclusions a souhaité que le frémissement ressenti vers un retour aux politiques industrielles, relayé au niveau européen, soit le signe d'un changement à consolider. Il a appelé à la mise en place d'un gouvernement économique européen et la constitution de coopérations renforcées pour ceux qui veulent aller de l'avant et rappelé qu'en fin de compte, seule l'action collective et le dialogue social peuvent faire avancer l'Europe.

Durant les 2 jours qui ont suivi, ont été débattus des thèmes qui donnent une grande part de sa réalité à l'Union européenne : les relations sociales, l'emploi, la santé, les territoires, et surtout comment réaliser ces ambitions en y associant les efforts des 25 pays membres.

Les participants se sont séparés avec la même conviction que les Européens, ne doivent pas sous-estimer le rôle que l'UE pourrait exercer dans le monde pour infléchir une évolution des choses vers la préservation des grands équilibres sociaux. Il était clair que l'UE ne peut pas être seulement un marché, elle doit être aussi un acteur majeur de la mondialisation. S'il est justifié, comme l'a rappelé Antonio Lettieri (CISS) dans ses conclusions, de s'efforcer de relever le défi de la croissance et de la compétitivité auquel l'agenda de Lisbonne a exhorté le continent, il y a aussi à promouvoir le modèle social européen entendu au sens large, c'est-à-dire comme un véritable modèle de civilisation. Vu d'Amérique, il acquiert l'unité et la séduction d'une véritable culture, un mode d'être ensemble, une forme de société où le souci de mettre en place et de maintenir des mécanismes de solidarité et d'équilibre est plus fort et plus convaincant qu'ailleurs sur la planète.

Une annonce d'importance...

Gérard Collomb, Sénateur Maire Président du Grand Lyon et Jean-Jack Queyranne, Président de la région, ont accueilli les participants en rappelant leur ferme engagement dans la biennale de Lasaire à Lyon qui constitue depuis 15 ans, un lieu de réflexion et de propositions sur les rapports à réinventer entre l'économie et le social. Le succès des biennales est tel que Gérard Collomb et Jean Jack Queyranne ont souhaité élargir les bases de ce pôle de diffusion d'une nouvelle pensée sociale en créant à partir de 2006 le forum international économique et social de Lyon qui s'appuiera sur les travaux de la biennale. Aux yeux de JC Spinetta, la volonté de confier à Lasaire la responsabilité d'être l'un des piliers de l'organisation de ce forum constitue une preuve de reconnaissance de ce qui caractérise sa démarche, son exigence de rigueur intellectuelle.

Le compte rendu des débats de la rencontre sera disponible prochainement sur le site internet : www.lasaire.net

Vient de paraître : le cahier lasaire n° 30

LA REFORME DES NORMES COMPTABLES : UN DEBAT TROP DISCRET

Par Michel Fried

L'objet de ce Cahier est d'attirer l'attention sur les enjeux fondamentaux d'une réforme qui, sans réaction des acteurs sociaux et politiques, va inscrire dans le marbre la priorité donnée aux marchés financiers sur tous les grands axes de la vie économique et sociale : l'emploi, les politiques industrielles, la comptabilité nationale, la fiscalité, le concept de partage de la valeur ajoutée, etc.

A compter de l'exercice 2005, les entreprises françaises, comme les autres entreprises européennes, sont tenues de publier leurs comptes consolidés selon les nouvelles normes européennes, dites IAS ou IFRS. Il ne s'agit pas d'une simple réforme technique, qui ne concerne que les services comptables des entreprises, mais d'une transformation profonde qui comporte des conséquences significatives sur le mode de régulation économique. Les marchés boursiers sont les principaux bénéficiaires de cette réforme dont l'objectif explicite est de faciliter des décisions d'investissement mieux informées ; mais cette réforme impacte aussi les autres "parties prenantes" de l'entreprise : son management, dans la mesure où la situation comptable de l'entreprise sera désormais fortement affectée par la volatilité des marchés financiers, amplifiant le court-termisme des gestions, l'Etat, dans la mesure où l'instabilité des bases fiscales servant au calcul de l'impôt sera accrue et dans la mesure où la base d'informations utiles à l'élaboration de la politique économique sera appauvrie, les banques dont les comportements de crédit seraient modifiés, les syndicats et comités d'entreprise dont les capacités d'analyse des conséquences de stratégies d'entreprise au regard de leur conséquence sur le partage salaire-profit et l'emploi seront amoindries.

Cette réforme qui résulte pourtant d'une décision européenne datant de 1995, n'a suscité qu'un intérêt limité en dehors des milieux patronaux, et, surtout des professions de l'assurance et de la banque. Il est encore temps de s'y intéresser de façon positive car, elle ne concerne aujourd'hui que les seuls comptes consolidés, toutes les normes n'étant d'ailleurs pas encore publiées, et son extension aux comptes sociaux et aux sociétés non cotées n'étant qu'en gestation. L'auteur de la note suggère donc que toutes les parties intéressées, et surtout les organisations syndicales, se mobilisent, non pour refuser la logique des normes IAS, il est trop tard, mais pour définir de façon concertée, l'ensemble cohérent des informations qui leur sont nécessaires.

Référendum : comment promouvoir l'Europe sociale ?

Pour Lasaire, il est essentiel de le rappeler, la construction européenne représente un acquis considérable : la réconciliation franco-allemande ; soixante années de paix (c'est sans précédent !) ; le rattrapage démocratique, économique et social de pays comme l'Espagne, le Portugal, la Grèce ; l'euro.

Mais il est non moins clair que cette Europe s'est faite d'abord par l'intégration économique, avec le marché commun en 1957, alors que l'intégration sociale, qu'il ne faut pas minimiser (place et rôle des partenaires sociaux ; fonds de cohésion), est restée limitée notamment parce que le social a volontairement été maintenu de compétence nationale, chaque Etat membre entendant rester maître de son propre modèle social (fondement de chaque Etat nation) et que la voix de l'Union européenne reste inaudible.

Une question majeure se pose alors : **le traité constitutionnel permet-il de progresser dans le sens souhaitable ?** Sur ce point, les avis au sein de Lasaire diffèrent.

Pour les uns, ce traité ne fait qu'accentuer la mise en concurrence des systèmes sociaux et fiscaux nationaux, dans le contexte du nouvel élargissement qui est très différent des précédents ne serait-ce que parce que les marges de manœuvre des politiques monétaire et budgétaire sont beaucoup plus resserrées. La protection contre un amenuisement des droits collectifs nationaux par des lois ou règlements européens est insuffisante. Et les conditions de révision de ce traité, exigeant l'unanimité, seront très difficiles à réunir à 25 (demain à 27). Le risque est, en constitutionnalisant les politiques socio-économiques à prédominance libérale de l'Union européenne, de les soustraire à l'alternance politique et au dialogue social.

Pour les autres, il crée des ouvertures. La première partie proclame les valeurs de l'Union –notamment le plein emploi- et renforce (par rapport aux traités antérieurs) le contrôle démocratique, l'efficacité des décisions européennes, la présence de l'Union dans le monde. La deuxième partie donne force juridique à la Charte des droits fondamentaux de l'Union, qui consolide le socle social des politiques européennes. La troisième partie relative aux politiques et au fonctionnement de l'Union reprend l'ensemble des traités antérieurs dont elle maintient, sans changement, les dispositions relatives au « marché commun » et au « marché unique ». Les innovations qu'elle introduit concernent la

justice et la sécurité intérieure et une extension de la co-décision qui renforce le contrôle du Parlement européen. La quatrième partie définit les procédures de révision constitutionnelle (une ordinaire, une simplifiée) qui maintiennent l'unanimité, mais cela est le propre de tout traité. Il crée en outre une procédure de retrait.

Cependant une autre question se pose : **le traité constitutionnel va-t-il assez loin ?** Tel quel, ce traité n'interdit nullement l'alternance. Actuellement, les libéraux dominent dans une majorité d'Etats membres et dans les institutions européennes ; ils mènent donc des politiques libérales. Mais si demain le rapport des forces s'inverse, que ce soit dans un Etat membre (à l'instar de la France en 1997) ou au sein des institutions européennes, il sera possible dans ces deux cas de mener des politiques de progrès social.

Pour autant, Lasaire estime nécessaire d'aller nettement plus loin que le traité constitutionnel et de donner à l'Union européenne des compétences sociales plus fortes. Lasaire a toujours milité pour donner la priorité au plein emploi et à la qualité de l'emploi ; pour un développement beaucoup plus substantiel du dialogue macro-économique et du dialogue social ; pour une coordination effective au sein de la zone euro des politiques économiques ainsi que des évolutions salariales -intégrant dans chaque Etat membre la progression de la productivité du travail-. Bref, pour un renforcement des coopérations entre Etats membres soucieux de promouvoir le progrès social tout autant que l'intégration économique.

Mais comment faire mieux que le traité constitutionnel ? Avec quelles forces sociales en France ? Avec quels partenaires européens ? Faut-il récuser le traité constitutionnel pour ses insuffisances et faire le pari qu'un électrochoc permettra de déblayer le terrain et de bâtir du neuf par une renégociation à 25 ? Ou faut-il engranger ce traité (et ses avancées, telle la Charte des droits fondamentaux) mais mobiliser les énergies pour lancer enfin une coopération renforcée Odonnant à la zone euro une vraie dynamique sociale ? A chaque citoyenne et citoyen de peser le pour et le contre avant le référendum.

Pour Lasaire, plus que jamais, le cap de l'Europe doit rester l'Europe sociale.

COMMENT REUSSIR UNE EUROPE ELARGIE

Quelles conditions juridiques et sociales pour réussir une Union européenne élargie. Quel modèle social européen peut-on et veut-on construire ? la Semaine Sociale Lamy publie les actes du colloque organisé à l'occasion du 15ème anniversaire de l'IES avec une contribution de Lasaire.

Disponible sur demande à l'IES (10 € frais d'envoi compris) 5, rue Voltaire 92300 Levallois Perret

La lettre  Une publication de Lasaire

Directeur de publication : Jean-Louis Joliot - 32, Rue de la Résistance - 42000 Saint Etienne - Tél. : 04 77 41 94 04 - Fax : 04 77 21 68 80 - Courriel: lasaire@wanadoo.fr
■ **Antenne parisienne :** 3-5 Rue Metz - 75010 PARIS - Tél. : 01 42 06 94 91 - Fax : 01 42 06 47 77 - Courriel: lasaire@lasaire.net ■ **Antenne Lyonnaise :** Immeuble Le Britannia - Allée B - 20 Boulevard Deruelle - 69003 LYON - Tél. : 04 72 61 82 81 - Fax: 04 78 60 82 31 - Courriel: polesocialeuropeen@wanadoo.fr ■ **Maquette/réalisation :** Alias - 38320 POISAT ■ Abonnement : 1 an (quatre numéros) 16 € prix au numéro 5 € ■ ISSN : 1269-407X ■ CPPAP : 0605 G85038.